

# OPTION FACULTATIVE EPS du lycée Monge

## **HANDBALL / ESCALADE**

### **PROGRAMME PREVISIONNEL**

Les élèves inscrits dans cette option ont 3h d'EPS en plus des 2 heures obligatoires par semaine, pendant les 3 années de scolarité au lycée.

Les créneaux de 2h (1 ou 2 dans la semaine selon « quinzaine ») permettent de vivre des cycles d'enseignement dans les **deux activités de l'option (HANDBALL et ESCALADE)**, de manière équilibrée en nombre de séances, et incluant des séances respectivement de volley-ball et de course d'orientation, pour proposer une approche complémentaire sur certains principes. De plus, une éventuelle ouverture vers d'autres sports collectifs (futsal, ultimate) et d'autres activités physiques de pleine nature (ski de fond, VTT) pourrait avoir lieu.

En fin de seconde, un stage sportif de pleine nature (escalade sur site naturel, course d'orientation, ...) délocalisé et d'une semaine est proposé.

### **INSCRIPTIONS et CONDITIONS**

76 élèves sont actuellement inscrits (26 en 2<sup>nde</sup>, 30 en 1<sup>ère</sup>, 20 en terminale).

Le dossier de candidature est à compléter puis à déposer au lycée Gaspard Monge (119 avenue Marius Berroir - 73000 Chambéry) - Tél. : 04.79.33.39.09 - Fax : 04.79.33.57.34 - Ce.0073016W@ac-grenoble.fr

Les démissions en cours de cursus seront exceptionnelles et devront être motivées et exprimées par une lettre.

Les exclusions par les professeurs responsables de l'option pourront intervenir en cas de manquements répétés aux engagements initiaux demandés aux élèves (cf partie « engagements » au verso de la fiche de candidature).

Au moment du **recrutement** (élèves venant de troisième), les places sont limitées à 30 élèves.

La sélection éventuelle se base avant tout sur la moyenne d'EPS de troisième (conseil : au moins 13/20), puis sur l'appréciation du professeur d'EPS, inscrite sur le dossier de candidature, et enfin éventuellement, sur les appréciations générales des bulletins de note de troisième. Nous souhaitons des élèves motivés pour les activités présentées et prêts à s'investir au sein de l'UNSS.

**Pendant le cursus**, chaque cycle fera l'objet d'une évaluation, qui constituera la moyenne trimestrielle pour l'option. Parallèlement à ces temps d'apprentissages, chaque élève aura à tenir à jour un carnet de suivi hebdomadaire sur les séances vécues et les connaissances ou notions à retenir.

Il est demandé à chaque élève de l'option de participer aux rencontres UNSS dans une des activités proposées, à raison **d'au moins 5 mercredi après-midi par année**.

**A la fin du cursus** (année de terminale), les élèves sont évalués en Contrôle Continu de Formation (CCF) en handball et en escalade pour la partie pratique (sur 16), et sur entretien oral (sur 4) basé sur la teneur du carnet de suivi et les apprentissages et implications demandés sur les trois années. Seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte et s'ajoutent au total acquis dans le premier groupe d'épreuves, au titre de l'option facultative. Note moyenne obtenue au **BAC 2016** : 15/20.

### **OBJECTIFS**

- Améliorer ses qualités physiques, mentales et cognitives, ainsi que son niveau dans les APSA enseignées
- Développer sa culture physique et sportive
- Aider au développement personnel de l'élève par l'acquisition de connaissances, d'attitudes et de méthodes permettant de mener de front : travail scolaire et pratiques physiques et sportives
- Obtenir des points supplémentaires pour le baccalauréat
- Acquérir des principes d'entraînement et de gestion de sa vie physique
- Représenter le lycée lors des rencontres unss en participant à la vie de l'association sportive

Les professeurs d'EPS responsables de l'option facultative EPS

## ENGAGEMENTS DEMANDES

- ✓ Faire preuve d'une assiduité permanente,
- ✓ Informer le professeur de l'option le plus rapidement possible et en respectant le règlement intérieur, en cas d'empêchement physique ou autre,
- ✓ Participer aux séances avec un esprit ouvert et positif sur l'apprentissage des APSA pratiquées,
- ✓ Participer au minimum à **5** rencontres le mercredi après midi à l'Association Sportive du Lycée, dans une des activités proposées, chaque année scolaire,
- ✓ Assurer la tenue régulière de son carnet de suivi durant les trois années du cursus,
- ✓ Respecter les autres élèves du groupe, les professeurs et personnels côtoyés, les consignes annoncées, les locaux et le matériel utilisés,
- ✓ S'impliquer physiquement de manière optimale et régulière.

*Cette liste constituera la charte que les élèves retenus auront à signer en début d'année scolaire*

LYCEES MONGE Général, Technologique et Professionnel

119, avenue Marius Berroir 73000 – CHAMBERY

Tél. : 04.79.33.39.09 - Fax : 04.79.33.57.34

[Ce.0073016W@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0073016W@ac-grenoble.fr)

***OPTION FACULTATIVE EPS***

***2017 / 2018***

### ***FICHE de CANDIDATURE***

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Etablissement scolaire fréquenté en 2016-2017 : ..... 6

#### **Renseignements sur les activités physiques et sportives pratiquées**

- APS pratiquées (précisez éventuellement le nom du club) : .....

- APS pratiquée à l'AS de l'établissement précédent : .....

**Avis du professeur d'EPS de la classe de troisième** : .....

.....  
.....

Nom du professeur : ..... Date : ..... Signature : .....

**Je désire que mon enfant s'inscrive à l'option facultative EPS du lycée Monge et déclare avoir pris connaissance des conditions relatives à l'enseignement de cette option.**

Date : ..... Signature des Parents : .....

PHOTO